

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU NORD  
Arrondissement de Lille  
Siège :  
Hôtel de Lille Métropole  
Communauté urbaine  
1 rue du Ballon  
59034 LILLE cedex

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole

Comité syndical du 28 juin 2012

Délibération n°11-2012

### Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2011

Le jeudi vingt-huit juin deux mille douze à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel JANSSENS, Vice-président.

#### Titulaires présents :

Mme A.SCHARLY, MM. F.BAILLOT, D.BOUREL, A.CACHEUX, G.CAUDRON, B.DELABY, P.DELEBARRE, B.FOUCART, P.GAUTHIER, D.JANSSENS, R.LEFEBVRE, J-L.MERTEN, G.PARGNEAUX, S.TIR, A.DEHAIS, C.GRAS, G.LEDRU, M.DESMAZIÈRES, B.DUMORTIER, L.MONNET et J-C.SARAZIN

#### Suppléants votants :

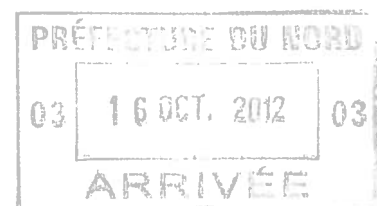
Mmes C.SARTIAUX, M-C.RINGOTTE et V.MASSIET-ZIELENSKI et MM. J-M.LEMOISNE, J.PASTOUR, R.DUBUISSON, M.PACAU, P.BARRET, F.VERDONCK, M.MONTOIS et A.DUTHOIT

Secrétaire de séance : Monsieur Benjamin DUMORTIER

Convocation aux délégués du Comité syndical et affichage : 19 juin 2012

Nombre de délégués en exercice : 57

Publiée le : 5 juillet 2012



Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine - 1 rue du Ballon - BP 749 - 59034 LILLE cedex  
Adresse administrative : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole  
299 boulevard de Leeds - 59777 EURALILLE - Tél. 03.20.63.33.50 / Fax 03.20.63.73.99  
[www.scot-lille-metropole.org](http://www.scot-lille-metropole.org)

Toute correspondance est à adresser au siège administratif.

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

## Rapport de Madame la Présidente

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2011,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011,

Constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 691.426,19 € au 31 décembre 2011,

Considérant que l'excédent cumulé de 691.426,19 € a été repris par anticipation lors du budget primitif 2012,

Le Comité Syndical a constaté à l'unanimité qu'il n'y avait pas d'affectation de résultats de l'exercice 2011 à effectuer.

Pour la Présidente et par délégation,  
le Vice-président du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole,



**René VANDIERENDONCK**

